



## ANNONCE

Concerne : Vente aux enchères d'une voiture  
de fonction d'ambassadeur

-----  
La Mission permanente de la Thaïlande auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Genève souhaite vendre une voiture de fonction d'ambassadeur, qui sera mise aux enchères par adjudication orale ou écrite, avec les caractéristiques suivantes :

1. Marque : BMW, modèle BMW 750 Ld xDrive, noir métallisé, acheté en 2013.
2. Kilométrage : 193'300.
3. Prix minimum fixé : 8'000 francs suisses.
4. Date d'ouverture des enchères : 1<sup>er</sup> avril, 2022 à 11h00.
5. Lieu de vente aux enchères : Mission permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC et de l'OMPI à Genève, ICC -Bâtiment G, Route de Pré-Bois 20, CP 1848, 1215 Genève 15.
6. Ledit véhicule est vendu tel quel. Les enchérisseurs doivent lire l'annonce et regarder l'état de la voiture eux-mêmes avant de participer à la vente aux enchères. En acceptant de participer à l'enchère, il est entendu que les enchérisseurs ont pris connaissance et accepté les termes et conditions de cette enchère. Le soumissionnaire ne peut pas demander à la Mission permanente de la Thaïlande de prendre des mesures pour améliorer, changer ou modifier le véhicule mis aux enchères.
7. Le soumissionnaire doit enchérir au moins au prix minimum fixé par la Mission permanente de la Thaïlande. L'enchérisseur proposant l'enchère la plus élevée aura le droit d'acheter ledit véhicule. Un dépôt d'au moins 10% du prix de l'enchère sera requis immédiatement par la Direction Financière de la Mission permanente de la Thaïlande. Pour cela, une pièce d'identité lui sera demandée, et la Mission permanente de la Thaïlande délivrera une preuve de la réception de l'argent. Le soumissionnaire devra payer le solde restant dans les 5 jours ouvrables après la date de l'enchère.
8. L'acheteur sera responsable des frais d'enregistrement ou de transfert de propriété, des frais de remplacement de la plaque d'immatriculation du véhicule, des frais de transport, des impôts et des autres dépenses connexes.
9. Si le soumissionnaire ne parvient pas à effectuer le paiement avant ladite date, cela sera considéré comme une renonciation de sa part et il ne pourra pas réclamer des dommages et intérêts.
10. Le soumissionnaire ne doit pas avoir des avantages mutuels avec d'autres soumissionnaires. Cela sera considéré comme un acte d'entrave à la concurrence loyale aux enchères dans cette offre.
11. Les personnes qui représentent le comité de cette vente aux enchères n'ont pas le droit d'enchérir ou d'utiliser d'autres personnes pour enchérir.
12. Les personnes intéressées et souhaitant participer à la vente aux enchères de cette voiture peuvent contacter, pour plus d'informations, le Bureau de la Mission permanente de la Thaïlande les jours ouvrables, du 24 au 31 mars 2022, au +41 22 929 52 23, ou par courrier électronique gsa@thaiwto.com.

Déclaré, le 25 mars, 2022

(Pimchanok Pitfield)

Ambassadeur et représentante permanente  
Mission permanente de la Thaïlande  
auprès de l'Organisation mondiale du commerce  
et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle  
Genève